

Arrêté n°2025-01-24-05 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 08-10-18

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-07 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 08-10-18 – Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-07 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 08-10-18 – Collège B ;
- Vu le changement de situation de Monsieur Mathias LAVIN et de Madame Raphaëlle GUIDÉE au 1^{er} septembre 2024 ;
- Vu l'arrêté de nomination n° 2025-01-24-04 (*) ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

- Madame	Christine	BARON
- Monsieur	Robert	BONAMY (*)
- Madame	Isabelle	JOUTEUR
- Monsieur	Denis	MELLIER
- Madame	Charlotte	KRAUSS

Article 2 : Collège B

- Madame	Anne	DEBROSSE
- Monsieur	Francisco	FERREIRA
- Monsieur	Thibault	FAYNER (*)
- Madame	Marie	MARTIN
- Madame	Aurelie	MOIOLI

Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Lettres et langues ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'affichage de la présente nomination, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 24 janvier 2025

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL

